

## Programme de la formation à distance « *Fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE) Organisations de moins de 50 salarié·e·s* »

Dates : **4 sessions (classes virtuelles) d'1h à 1h30 réparties comme suit :**

Session Webinaire (disponible en replay)	22 juin 2020	9h30 – 10h30
Session 1	30 juin 2020	14h00 – 15h30
Session 2	15 juillet 2020	9h30 – 11h00
Session 3	7 septembre 2020	9h30 – 11h00

Intervenante : **TransfaiRH - Anne Valérie Lefevre, formatrice en développement et gestion des RH et coach certifiée par le Centre International du Coach**

### **Objectifs de la formation :**

- Connaître les droits et les obligations des membres élus du Comité Social Economique
- Identifier les modalités de fonctionnement du CSE
- Faire le point sur les nouveautés liées à la mise en place du CSE

Les participant·e·s recevront **un questionnaire en amont de la formation** leur permettant de clarifier leurs attentes et besoins. Ces réponses permettront à la formatrice d'adapter le programme et d'aborder d'autres thématiques si nécessaire.

### **Répartition des temps :**

- Webinaire (disponible en replay) : 1h
- Temps en classe virtuelle : 4h30
- Estimation du temps de travail individuel : 1h30

Les personnes participantes devront obligatoirement être équipées d'un ordinateur avec micro et caméra (facultatif) et d'une connexion à distance.

**Votre contact pour toute assistance pédagogique : Myriam Coulibaly - [formation@coordinationsud.org](mailto:formation@coordinationsud.org)**

**Votre contact pour toute assistance technique : Jean-Jaurès Ouondé - [jeanjaures@transfairh.coop](mailto:jeanjaures@transfairh.coop)**

### Session Webinaire

#### Rôle des membres du CSE

- Lien entre CSE et Délégués du Personnel
- Le droit d’alerte des délégués du Personnel
- Le rôle auprès de l’Inspection du Travail

Disponible uniquement pour les participant-e-s à la formation :

- ❖ Autodiagnostic en ligne sur les pratiques de dialogue social actuelles
- ❖ Quiz corrigé sur l’exercice du mandat et la protection

Session obligatoire en temps réel ou en replay avant la classe virtuelle du 30 juin

### Session 1

#### Attributions du CSE

- Les réclamations individuelles et collectives
- Les autres attributions : santé et sécurité et formation professionnelle

### Session 2

#### Fonctionnement du CSE

- Les différents types de réunions
- Périodicité – convocation – note écrite

### Session 3

#### Communiquer avec les salariés

- Les réunions avec le personnel
- L’utilisation des nouvelles technologies

### Fin de la formation

**Quiz formatif** pour évaluer les messages clés retenus et questionnaire d’évaluation à chaud du déroulement de la formation et de l’atteinte des objectifs pédagogiques.

**Questionnaire de satisfaction en ligne.**

### Evaluation à froid – 3 mois après la formation

**Questionnaire d’évaluation** des acquis de la formation et l’atteinte des objectifs opérationnels tels que le nombre de thématiques traitées en CSE et la réalisation des comptes rendus.